

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 juin 2015

NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 2872)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 186

présenté par
M. Maurice Leroy

ARTICLE 3

À la première phrase de l'alinéa 8, supprimer le mot :

« seul ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel afin d'éviter tout risque de tutelle de la région sur les autres collectivités territoriales.